

Annexe : Principes à respecter pour se conformer à la norme RGAA

2.1 PRINCIPE 1 : PERCEPTIBLE

- 1.Proposer des équivalents textuels à tout contenu non textuel qui pourra alors être présenté sous d'autres formes selon les besoins de l'utilisateur : grands caractères, braille, synthèse vocale, symboles ou langage simplifié ;
- 2.Proposer des versions de remplacement aux média temporels ;
- 3.Créer un contenu qui puisse être présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure (par exemple avec une mise en page simplifiée) ;
- 4.Faciliter la perception visuelle et auditive du contenu par l'utilisateur, notamment en séparant le premier plan de l'arrière-plan.

2.2 PRINCIPE 2 : UTILISABLE

- 1.Rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier ;
- 2.Laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu ;
- 3.Ne pas concevoir de contenu susceptible de provoquer des crises ;
- 4.Fournir à l'utilisateur des éléments d'orientation pour naviguer, trouver le contenu et se situer dans le site.

2.3 PRINCIPE 3 : COMPRÉHENSIBLE

- 1.Rendre le contenu textuel lisible et compréhensible ;
- 2.Faire en sorte que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible ;
- 3.Aider l'utilisateur à éviter et à corriger les erreurs de saisie.

2.4 PRINCIPE 4 : ROBUSTE

- 1.Optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris les technologies d'assistance.